

Document
d'accompagnement
du référentiel
de formation



Inspection de l'Enseignement Agricole

Diplôme :

Baccalauréat professionnel SAPAT

Module : MP 9

Dynamisation d'un lieu de vie locale

Préambule

Les documents d'accompagnement ont pour vocation d'aider les enseignants à mettre en œuvre l'enseignement décrit dans le référentiel de diplôme en leur proposant des exemples de situations d'apprentissage permettant de développer les capacités visées. Ils ne sont pas prescriptifs et ne constituent pas un plan de cours. Ils sont structurés en items recensant les savoirs mobilisés assortis de recommandations pédagogiques.

L'enseignant a toute liberté de construire son enseignement et sa stratégie pédagogique à partir de situations d'apprentissage différentes de celles présentées dans les documents d'accompagnement. Il a aussi la liberté de combiner au sein d'une même situation d'apprentissage la préparation à l'acquisition d'une ou de plusieurs capacités.

Quels que soient les scénarios pédagogiques élaborés, l'objectif est l'acquisition des capacités présentées dans le référentiel de diplôme, qui nécessite de ne jamais perdre de vue l'esprit et les principes de l'évaluation capacitaire. La discipline ESC permet l'acquisition progressive de la capacité.

Rappel des capacités visées

Capacité 9 correspondant au bloc de compétences B 9 : Animer un lieu de rencontres et d'échanges

C9.1 Définir une programmation d'activités et un aménagement spatial pour un lieu de vie locale

C9.2 Conduire une activité auprès d'un groupe

Finalités de l'enseignement

A l'issue de l'enseignement de ce module, l'apprenant doit être en capacité d'animer un lieu partagé dont il assure l'aménagement et l'accueil et pour lequel il définit une programmation d'activités en cohérence avec les contraintes et enjeux du lieu. Il doit aussi être capable de conduire une activité ou des ateliers au bénéfice d'un groupe avec une visée socialisante renforcée favorisant les apprentissages et les relations entre pairs ou intergénérationnelles.

Si les ressources de ces initiatives s'ancrent bien dans les techniques professionnelles d'animation elles doivent toujours être orientées vers leur finalité socialisante et soutenir les interactions entre individus. Il s'agit de faire vivre le lieu partagé comme un espace de développement social et humain ancré dans un territoire.

Précisions sur les activités supports potentielles

Les activités conduites lors des PFMP pourront être mobilisées quand elles s'y prêtent. Elles constituent une expérience importante à partager avec le groupe classe dans un retour d'expérience constructif.

Références documentaires ou bibliographiques pour ce module

Tiré de education-populaire.fr :

BACQUE, M.-H., BIEWENER, C. (2013). L'empowerment, une pratique émancipatrice. Paris : La Découverte.

BONNEFON, G. (2006). Penser l'éducation populaire : humanisme et démocratie. Lyon : Chronique sociale.

CAMUS, J., LEBON, F. (dir.). (2015). Regards sociologiques sur l'animation. Paris : La Documentation française/FONJEP.

Tiré de injep.fr :

CONTASSOT, F. (2017). Pour le développement des pratiques numériques d'éducation populaire [Témoignage d'un CEPJ]. - JOURNAL (LE) DE L'ANIMATION, n° 183, novembre, pp. 16-19

HEBER-SUFFRIN, C., FRACKOWIAK, P. (Préf.) ; GRELET, E. (Illustr.). (2016). Apprendre par la réciprocité : réinventer ensemble les démarches pédagogiques. - Chronique sociale, 139 p. (Coll. : Savoir communiquer - L'essentiel)

LEPAGE, F., FOURNEYRON, V. (Préf.) (2016). Education populaire : une utopie d'avenir. – Les Liens qui libèrent (Editions) ; Cassandre-Horschamp, 218 p.

TILMAN, F., GROOTAERS, D. (2016). Défi (Le) pédagogique : émanciper par l'action sociale et l'éducation. - Chronique sociale, 203 p.

Autres références :

FONDATION CARASSO (2019). La boussole de l'art citoyen, le catalogue d'impact, (disponible en ligne)

Disponible sur: <https://www.fondationcarasso.org/wp-content/uploads/2019/01/La-Boussole-de-lArt-Citoyen-catalogue-impact-WEB.pdf>

MAUREL, C. (2010). Education populaire et puissance d'agir, les processus culturels de l'émancipation, Paris: l'Harmattan coll. Le travail du social

PORTE, E. (2019), L'éducation populaire en France, in Fiches repères n°44, Paris: Institut national de la Jeunesse et de l'éducation populaire

QUINOVA ASBL (2011a). Education au développement : Manuel pour accompagner les citoyens vers l'engagement

Disponible sur : http://www.quinoa.be/wp-content/uploads/2012/06/ED_LOW.pdf

QUINOVA ASBL (2011b). Education populaire : manuel de techniques participatives

Disponible sur : http://www.quinoa.be/wp-content/uploads/2012/06/EP_low.pdf

RAVEZ, C. (2021), L'Education nouvelle: une mosaïque centenaire, Dossier de veille de l'IFE n° 138

SCICABULLE (2019). Livrets d'outils : Méthodes d'animation participative.

disponible sur : https://www.pedagogie.ac-aix-marseille.fr/upload/docs/application/pdf/2020-10/boite_a_bulles_-_animation_participative_insa_2019.pdf

Capacité évaluée	Critères d'évaluation	Savoirs mobilisés	Disciplines
C9.1. Définir une programmation d'activités et un aménagement spatial pour un lieu de vie locale	Prise en compte des caractéristiques des publics visés Adaptation de la programmation aux caractéristiques du lieu de vie locale Intégration de la visée socialisante de la programmation	Connaissance des publics Identification et intégration des contraintes du lieu de vie locale Soutien à la cohésion sociale et territoriale Conception participative de la programmation visant le pouvoir d'agir des populations.	ESC

Conditions d'atteinte de la capacité

La capacité est atteinte quand l'apprenant est en mesure d'intégrer la prise en compte des publics visés et des acteurs locaux dans le cadre d'une programmation d'activités socialisantes et adaptées aux contraintes locales.

Précisions sur les attendus de la formation

Rattachées à un lieu de vie locale, dépendant d'une structure associative ou territoriale, les activités d'animations conduites s'attacheront à combiner le plus finement possible les objectifs portés par la structure avec les attentes des populations ciblées.

La formation doit conduire chaque apprenant à une approche systémique des publics visés articulant leurs spécificités et leurs propres potentiels. Le repérage des réalités socioculturelles territoriales est nécessaire afin de participer au développement et à l'autonomie des individus dans une dynamique collective de partage et d'ouverture.

Les activités conduites en C9 sont entendues comme activités d'animation permettant de se distinguer de l'opérationnalisation d'une action intégrée à un projet local concerté (C10.2). Cependant une articulation d'activités d'animation au sein de la C10.2 est possible pour permettre de conduire dans un même contexte territorial les deux situations d'évaluation (C9.2 et C10.2) qui restent distinctes. Un lien peut être fait avec le projet conduit en MG4 sur l'année de première en veillant à l'équilibre des épreuves sur l'ensemble du cycle terminal.

Identification et caractérisation des publics visés sur le territoire et ciblés prioritairement par la structure

Approche du territoire local et de sa population

L'approche systémique du territoire et de sa population est privilégiée pour mieux articuler les différents enjeux. La structuration territoriale et ses complexités doivent éclairer les objectifs du lieu de vie locale afin de positionner les activités d'animation projetées en cohérence. Une articulation avec la C10 ou le MG4 peut permettre de mutualiser cette compréhension du territoire.

Spécificités socioculturelles locales

Afin d'adapter au mieux une programmation d'activités d'animation, les caractéristiques socioculturelles locales doivent être repérées. Les apprenants peuvent conduire, seuls ou en petit groupe, une enquête pour caractériser un territoire d'exploration :

- Typologie des différents habitants (habitants originaires du territoire, nouveaux habitants, résidents permanents ou temporaires, familles, populations vulnérables et/ou dépendantes, expatriées, etc.)
- Habitudes et modes de vie
- Identités économiques et niveaux de vie
- Attachement au territoire et identité culturelle
- Tout élément permettant d'affiner la connaissance et l'ancrage des publics dans ce territoire.

Une méthodologie simplifiée de l'enquête doit permettre aux élèves de se familiariser avec cet outil d'analyse et de repérer les points de vigilance principaux concernant les méthodes d'entretien, la construction de questionnaire, de sondage, ou l'observation directe. La restitution reste modeste et doit nourrir la programmation envisagée mais peut prendre appui sur des démarches initiées dans le module MG4 ou dans le cadre du module MP10.

Besoins, attentes et ressources des populations ciblées

La méthodologie d'enquête doit aussi faciliter le repérage et la collecte des éléments suivants :

- Besoins des populations liées au lieu de vie locale
- Attentes exprimées par ces populations
- Potentiels et ressources des populations ciblées : expériences et connaissances, potentiels affichés et cachés, savoirs reconnus (professionnels...) et savoirs amateurs.

Articulation du projet de la structure au territoire

La structure porteuse du lieu de vie locale inscrit nécessairement son projet dans celui du territoire et de ses partenaires ou d'autres partenaires publics ou privés. Cet ensemble systémique peut s'aborder progressivement en repérant les points de convergence entre le projet de la structure et d'autres déployés sur le territoire mais aussi en identifiant ses partenaires en terme de financement, de coordination ou de co-intervention sur le territoire. La caractérisation des principaux acteurs locaux peut apporter un éclairage d'une grande pertinence en lien avec les modules MG4 et MP10 : établissements et services sociaux et médico-sociaux, associations et entreprises de l'Économie Sociale et Solidaire, tissu associatif local et d'éducation populaire (les associations d'apprenants peuvent être mobilisées), tiers lieux, collectivités territoriales, services publics et leurs déclinaisons locales.

Définition d'une programmation tenant compte des contraintes locales

Une programmation d'activités d'animation doit intégrer les différentes contraintes des acteurs et/ou partenaires locaux ainsi que les caractéristiques de la structure porteuse du lieu de vie locale. L'étude de cas, s'appuyant de préférence sur l'expérience de vie ou en PFMP des apprenants, permet de dégager ce type de caractéristiques ainsi qu'une méthodologie tirée de l'analyse d'exemples variés.

Identification des contraintes locales

- Contraintes propres à la structure :

Les moyens humains matériels et financiers à disposition.

Les espaces d'accueil du public. L'aménagement spatial des lieux à disposition doit renforcer la visée socialisante du projet d'animation.

- Contraintes propres au territoire :

La structuration des différents intervenants sur le territoire local et de leur action doit conduire à un positionnement pertinent du projet d'animation.

Les caractéristiques locales sont intégrées dès la conception de la programmation

Intégration des caractéristiques de la structure et des objectifs dans la conception d'une programmation d'activités

La structure porteuse du lieu de vie locale, selon son statut, est porteuse de caractéristiques et d'objectifs spécifiques dont la programmation d'activités d'animation doit tenir compte. Le repérage des éléments suivants, à partir d'exemple variés tirés d'abord de l'expérience des apprenants, doit sensibiliser à leur prise en compte systématique dans la conception d'une programmation et l'aménagement des espaces d'accueil mis à disposition.

- Fonctionnement de la structure, modèle hiérarchique, niveau d'autonomie...
- Objectifs généraux et opérationnels de la structure porteuse du lieu de vie locale
- Priorités institutionnelles affichées
- Organisation initiale de l'espace du lieu partagé et adaptations nécessaires : aménagement des zones d'accueil du public, gestion du matériel et du mobilier, ...

Participation au renforcement des liens sociaux par une offre adaptée

Identification des formes d'exclusion

Cette identification prend appui sur le repérage des formes de discrimination en lien avec la loi relative à l'égalité et à la citoyenneté du 27 janvier 2017 et l'identification des techniques d'animation adaptées pour lutter contre elles. A chaque territoire et population, correspond des formes particulières de discrimination potentielle nécessitant des modes d'intervention spécifiques. Tous partagent le principe d'adhésion à des valeurs émancipatrices et de renforcement du pouvoir d'agir des individus et des collectifs locaux : formes d'actions collectives, ouverture et développement de la vie associative, engagements citoyens, création de dynamiques fédératrices, actions de prévention et de sensibilisation, actions visant le développement du bien-vivre ensemble, ...

Soutien à la cohésion sociale et territoriale

Articulé à la visée socialisante et d'autonomisation des individus, la programmation d'activités d'animation s'inscrit aussi dans un soutien plus global à la cohésion sociale et territoriale portées par les pouvoirs publics :

- Activités en lien avec les transitions : agroécologie, alimentation, environnement, tourisme, numérique ...
- Participation à des temps partagés autour d'initiatives locales : bourse de compétences, échanges non-monétaires, ressourcerie, manifestations culturelles et artistiques, tout temps forts du territoire proche.

Une mise en relation avec la capacité C10.2 est ici possible et souhaitable, à condition de bien articuler les différents périmètres territoriaux correspondant aux deux situations d'évaluation distinctes.

Actions ciblées

- Développement de la mixité sociale,
- Accompagnement des seniors,
- Promotion de la place des jeunes,
- Rencontres interculturelles et/ou intergénérationnelles,

La programmation d'activités d'animation cible l'autonomie, l'émancipation individuelle et collective ainsi que le pouvoir d'agir des populations et intègre nécessairement l'implication des publics dès sa conception en mobilisant :

- Les techniques participatives et coopératives d'animation de groupe,
- L'usage du numérique collaboratif,
- Les échelles de la participation (Sherry Arnstein, Roger Hart),
- Des critères d'évaluation de la dimension participative,
- Des critères d'évaluation de l'impact social de la programmation.

La mobilisation du groupe classe pour identifier des indicateurs de réussite d'une programmation permet de créer des grilles de lecture et d'analyse. Leur conception et leur usage par les apprenants doit conduire à une sensibilisation aux enjeux et permettre le repérage rapide des bonnes pratiques ou des leviers d'amélioration concernant des cas d'étude.

Exemples d'indicateurs tirés de : Boussole de l'art citoyen, échelle de la participation

Montée en compétences des participants

Prise d'initiative des participants

Développement de capacités sociales, citoyennes, culturelles et artistiques

Renforcement de l'engagement

Ouverture à l'autre

Changement de regard

Dépassement des préjugés

Création d'un sentiment d'ancrage au territoire et/ou d'appartenance au groupe

Meilleure intégration au groupe

Renforcement des liens au sein groupe

Nombre de participants

Niveau de participation des participants

Développement de l'estime de soi

Développement de la curiosité

Création de nouveaux liens, de nouveaux réseaux

Proposition de suite à l'action (amplification ou nouvelle perspective)

Développement du pouvoir d'agir : estime de soi, conscientisation, participation et techniques d'organisation collective

Emancipation individuelle et collective

Emergence d'un projet collectif

Capacité évaluée	Critères d'évaluation	Savoirs mobilisés	Disciplines
C9.2 Conduire une activité auprès d'un groupe	Conception de l'activité Création d'une dynamique de groupe	Méthodologie de l'animation Posture professionnelle Développement opérationnel du pouvoir d'agir des publics Relations interpersonnelles	ESC

Conditions d'atteinte de la capacité

La capacité est atteinte si l'apprenant est en mesure de concevoir, conduire et évaluer une activité d'animation s'intégrant au contexte du lieu de vie locale et de son projet. Cette animation doit produire pour effet principal un renforcement des liens sociaux et le développement du pouvoir d'agir du public visé sur un mode intégratif et coopératif.

Attendus de la formation

La méthode pédagogique mise en œuvre doit favoriser l'expérience effective des principes d'éducation populaire favorisant les apprentissages entre pairs, l'approche horizontale, la responsabilisation, l'autonomisation des individus et la solidarité. L'expérimentation en formation de ces principes doit conduire, d'une part, à une appropriation de ces méthodes pour les réinvestir dans des situations professionnelles, mais aussi contribuer à l'émancipation individuelle et collective des apprenants. La posture éducative de l'enseignant doit donc s'adapter à ces enjeux prioritaires et permettre une véritable animation de séance d'enseignement en adéquation avec les fondamentaux de l'éducation socioculturelle. La mobilisation d'outils numériques comme outils de communication et d'échanges entre apprenants doit être favorisée et s'appuyer sur leurs pratiques (Exemples : CANVA, Doodle, pad collaboratif, portfolio, réseaux sociaux, ... dans le respect du RGPD). Ces outils peuvent aussi être mobilisés avec le public des activités envisagées en veillant à leur recevabilité par la population ciblée.

Conception d'une animation

Les activités d'animation ici conçues ont pour finalité de soutenir une dynamique de groupe qui fasse sens sur le territoire concerné. Cette visée socialisante associée à une dimension émancipatrice des individus caractérise l'engagement au service de l'animation et du développement des populations rurales ou péri-urbaines. L'animation est donc un levier de transformation sociale au même titre que les temps de formation en établissement pour les apprenants. Une activité qui ne modifierait ni la prise de conscience ni l'engagement de son public sur son propre environnement n'aurait de vocation qu'occupationnelle et ne contribuerait pas la dynamisation d'un lieu de vie locale.

Identification du contexte d'animation

Le contexte d'animation (territoire, public, structure porteuse) prend appui sur l'attendu de formation *Définition d'une programmation tenant compte des contraintes locales* en lien avec la C9.1.

- Contexte territorial : recueil d'informations concernant le territoire visé et prise en compte des informations dans l'élaboration de l'activité
- Diagnostic du public visé : potentiels, attentes, besoins, ressources, ...

- Articulation de l'activité au projet de la structure, et au(x) projet(s) du territoire.

Méthodologie des métiers de l'animation

Différents outils ou méthodes d'éducation populaire sont à disposition pour concevoir une activité d'animation émancipatrice. Une attention particulière est cependant portée à l'auto- et la co-évaluation des activités permettant le repérage de leurs conditions de réussite.

- Note d'intention, exemple d'entrées possibles :
 - Titre provisoire
 - Diagnostic territorial
 - Diagnostic public
 - Objectifs de la structure
 - Proposition et justification d'une activité à visée socialisante articulée aux objectifs de la structure support
 - Formulation claire et pertinente de l'objectif général de l'activité
 - Moyens et partenariats
 - Ressources et références pour l'activité (compétences élèves, ressources externes)
- Concertation avec :
 - Les partenaires potentiels
 - Le public visé qui doit être impliqué le plus tôt possible dans le processus de co-construction du projet
- Anticipation des besoins matériels et organisationnels :
 - Liste du matériel, des besoins structurels (salle, transports...)
 - Budget prévisionnel
 - Liste des tâches
 - Répartition du travail dans un esprit coopératif, d'autonomie et de responsabilisation
 - Rétro planning
 - Compte rendu régulier du travail de préparation et analyse collective de l'avancée du projet
 - Création anticipée des outils d'évaluation de l'activité
- Anticipation des conditions de réussite :
 - Identification d'indicateurs de réussite
 - Posture de coopération
 - Implication des partenaires et du public
 - Points d'étapes d'autoévaluation et réajustements éventuels (voir aussi indicateurs de la boussole de l'art citoyen à titre d'exemple)
 - Valorisation de l'activité (supports de communication papier, numériques...)
 - Mode de validation de l'élaboration de l'activité
- Sécurité des publics (et des apprenants) :
 - Sécurité physique : mise en place d'un cadre adapté aux capacités du public visé et d'une démarche pro-active concernant les risques potentiels et la législation en vigueur.
 - Sécurité morale : mise en place d'un ensemble de règles afin de réguler le bien vivre ensemble et permettant de garantir, dans une approche horizontale, une place positive à chaque individu dans le groupe.
 - Sécurité affective : mise en place d'un cadre d'accueil qui permet de réguler / accompagner le climat de confiance du groupe.

Cadre réglementaire en lien avec l'encadrement, les déplacements, la nature des activités, des soins,

- fiche d'activité

La fiche d'activité permet d'anticiper les aspects principaux d'une animation et de communiquer à son sujet de façon synthétique. C'est une trace écrite de préparation qui permet un tuilage rapide pour remplacer un collègue absent par exemple et qui porte la réflexion de sa genèse. Elle constitue aussi, associée à d'autres, un corpus documentaire professionnel utile à tous et partageable.

Titre incitatif

Public (nombre, fourchette d'âge, spécificités)

Objectif à visée socialisante de l'activité

Articulation aux objectifs de la structure support

Indicateurs de réussite

Moyens matériels et structurels

Moyens humains (encadrement et intervenant) et postures professionnelles en lien avec les objectifs

Planning et préparation

Sécurité / besoins particuliers

Déroulement étape par étape et rôle du public

Rangement

Bilan positif et négatif

Réajustements proposés

- Evaluation de l'activité

Bilan avec l'ensemble des acteurs mobilisés (public, partenaires, responsables)

Echelle de participation

Impact social de l'activité (voir boussole de l'art citoyen par exemple)

Réajustements

...

Création d'une dynamique de groupe

Méthodes actives d'animation favorisant la coopération et la collaboration dans la conception et la conduite de l'animation

Sur le plan pédagogique, les mêmes principes s'appliquent afin de familiariser les apprenants avec ces techniques d'animation : apprendre et faire apprendre, partage de compétences, apprentissages partagés entre pairs, échanges de compétences, de savoir-faire, tutorat coopératif, conscientisation, responsabilisation, engagement individuel et collectif...

On pourra se référer utilement aux outils de QUINOA (2011a et 2011b) ou de SCICABULLE (2019) pour appréhender ces enjeux et mieux décoder avec le public ou les apprenants le système-monde dans lequel nous vivons. Il s'agit d'encourager les personnes à s'engager, individuellement ou collectivement, au sein de processus qui visent à une transformation sociale en faveur de plus de justice sociale, finalité partagée par l'école de la République.

Deux entrées sont à privilégier : la sensibilisation et la formation sociale.

Par sensibilisation on entend le fait de faire émerger, principalement par le jeu, une situation ou une problématique, touchant les individus, public ou apprenants, par exemple l'isolement, et d'en proposer une analyse partagée, non descendante mais bien co-construite avec le public et permettant d'en identifier le contexte systémique.

La formation sociale du public (ou des apprenants) vise quant à elle à la conscientisation par le groupe des mécanismes à l'origine de cette problématique afin de construire collectivement des solutions alternatives

solidaires et permettre à chacun de définir ses propres critères d'engagement comme acteur du changement.

Les activités d'animation ainsi conduites doivent répondre aux besoins identifiés par ceux mêmes à qui elles s'adressent afin de développer une conscientisation de leur pouvoir d'agir sur le monde (capacité d'engagement et d'autonomisation). Les publics, tout comme les apprenants, ne sont pas de simples consommateurs mais des individus et des collectifs s'inscrivant dans un processus évolutif. Celui-ci vise, in fine, la responsabilité individuelle dans la prise en main des problématiques à l'échelle de son territoire, à l'échelle du lieu de vie locale, de la classe ou de l'établissement.

L'usage du numérique pour sa dimension collaborative et comme outil de partage et de diffusion, est fortement recommandé dans la conduite de ces apprentissages. La valorisation des activités conduites participe à l'image de ses acteurs et donne une visibilité publique aux enjeux travaillés.

Postures professionnelles adaptées

La mise en œuvre de l'activité doit privilégier des méthodes actives pour permettre la valorisation des personnes dans leur contexte territorial, par la coopération et la collaboration dans la conception et la conduite de l'action impliquant :

- le tâtonnement et le droit à l'erreur
- la pratique expérimentale
- la résolution collective de problèmes
- le partage et la reconnaissance de l'expérience et des caractéristiques socioculturelles
- le partage et la reconnaissance des compétences
- la prise de responsabilité
- la participation aux différentes étapes de l'action (implication, consultation, concertation, co-construction, co-décision, co-animation, co-évaluation, ...)
- ...

La posture professionnelle doit être adaptée à cet objectif : modèle coopératif et collaboratif. Ni laxiste ni directif, l'animateur, comme l'enseignant, est un facilitateur qui accompagne le groupe dans sa montée en compétence et la réalisation des objectifs opérationnels de l'activité. Sur la posture de l'animateur et les techniques d'animation dans une approche participative, se référer par exemple au manuel QUINOA (2011a).

Développement effectif du pouvoir d'agir des publics

L'animateur doit privilégier l'autonomie des individus et les apprentissages entre pairs pour mener à bien l'activité. Garant de l'organisationnel il facilite la prise en main de l'activité par le public lui-même. Le public n'est pas un consommateur simple, son implication est à rechercher pour développer son sentiment de compétence et renforcer l'estime de soi. Tout dans la conduite de l'activité doit tendre vers cet objectif d'émancipation. L'enseignant accompagne lui-même les apprenants vers une prise en main progressive des responsabilités lors de la conception du projet en s'appuyant sur des méthodes d'éducation populaire telles que développées par l'école sud-américaine (QUINOA 2011a et 2011b).

Relations interpersonnelles dans le groupe

L'animateur, au même titre que l'enseignant, est responsable des conditions d'échange, il garantit la sécurité de chacun et un contexte de convivialité favorable au développement de relations harmonieuses et coopératives entre les membres du groupe. Il maîtrise les différents rôles symboliques d'une dynamique de groupe (meneur, bouc émissaire, séducteur, sauveur...) et les techniques d'animation de groupe (rituels, prise de parole équilibrée, reformulation, communication non violente, encouragement et

valorisation des initiatives, points d'étape, soutien motivationnel, confiance mutuelle, validation par le collectif, synthèse partagée...). Sur la notion de dynamique de groupe, QUINOA (2011a) propose des entrées parfaitement adaptées aussi bien pour l'animation de séances pédagogiques que l'animation d'ateliers.

Sur le plan pédagogique on veille donc à déployer la palette des méthodes actives proches du modèle d'animation visée et en adéquation avec les fondamentaux de l'éducation socioculturelle.

Des pistes bibliographiques complémentaires et indicatives sur le champ de la coopération en classe sont indiquées dans le document d'accompagnement du module MG4. Pour une prise en main rapide du sujet, l'approche de Christian Staquet (2019), pragmatique et opérationnelle, est adaptée aux publics scolaires du secondaire technique.

Staquet C. (2019). *Pratiques de coopération en classe : Rendre les élèves autonomes, responsables et solidaires*. Lyon, chronique Sociale